



**Commune de
Cossonay**

-



PREAVIS N° 11/2023 AU CONSEIL COMMUNAL

—
concernant une demande de crédit de CHF 130'000.- pour
l'organisation d'une étape du Tour de Romandie 2025 à
Cossonay

Commune de Cossonay

le 8 août 2023

1. OBJET DU PREAVIS	3
2 CONTEXTE	3
3 LE TOUR DE ROMANDIE EN CHIFFRES	3
4 DESCRIPTION DU PROJET	3
5 FINANCEMENT	4
6 CONCLUSIONS	4

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. OBJET DU PREAVIS

Forte du succès populaire rencontré lors du passage du Tour de France 2022 à Cossonay, la Municipalité souhaite permettre à ses habitants de revivre des moments de convivialité, de partages et d'émotions. Si la plus grande course cycliste du monde ne repassera pas dans la Commune d'ici plusieurs années voire décennies, le Tour de Romandie apparaît comme la manifestation idéale pour fédérer à nouveau la population autour d'un événement commun.

2. CONTEXTE

Cossonay, ville de 4'500 habitants, est régulièrement traversée par le Tour de Romandie sans que celui-ci ne s'y soit jamais arrêté. La commune possède les compétences pour relever le défi d'organiser une manifestation de grande ampleur au profit de ses citoyens, toutes générations et niveaux sociaux confondus. Le cyclisme est un sport gratuit. Le projet s'inscrit également dans le cadre de la promotion de l'activité physique et de la mobilité douce.

A titre de comparaison, d'autres communes vaudoises de taille similaire à la nôtre voire plus petite ont accueilli la boucle romande ces dernières années. Il s'agit des communes de Vufflens-la-Ville, Valbroye, Echallens, Lucens, Mont-sur-Rolle, Apples et Montanaire.

3. LE TOUR DE ROMANDIE EN CHIFFRES

Créé en 1947, le Tour de Romandie masculin est une course par étapes faisant partie du World Tour, au même titre que les Tours de France, d'Italie, d'Espagne et de Paris-Roubaix. Organisée par la société Chassot Concept SA à Estavayer, produite par la SSR et retransmise dans près de 150 pays dont 60 en direct, l'épreuve se déroule chaque année entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Elle rassemble plus de 100 journalistes, une centaine de techniciens et plus de 250'000 spectateurs le long des routes. Elle génère 20 heures de direct TV sur la RTS, 850 articles de presse et quelques 6'000 nuitées hôtelières.

4. DESCRIPTION DU PROJET

Le comité d'organisation, actuellement composé de MM. Philippe Zufferey, Joaquim Creteigny, Eddy Morel et Romain Roseng, a rencontré à plusieurs reprises M. Richard Chassot, directeur de la société Chassot Concept SA.

Pour autant que le préavis soumis au vote du Conseil communal soit accepté, Cossonay accueillera le Tour de Romandie le vendredi 2 mai 2025. Si le parcours n'est pas encore connu, le projet prévoit une étape en boucle avec le départ et l'arrivée sur le territoire communal. Plusieurs passages auront lieu sur la ligne entre 13h et 17h.

Ce type d'étape, sollicité par la plupart des villes désireuses de recevoir le Tour de Romandie, représente une réelle opportunité et une vitrine unique pour Cossonay et ses habitants. Durant une journée, la Commune sera le centre d'attention des amoureux du cyclisme et du sport en général. Outre les deux dernières heures de course produites par la SSR, l'émission « Autour du Tour » de la RTS se déroulera sur place avant et après l'épreuve.

Le privilège de recevoir une étape en boucle est notamment rendu possible grâce aux excellentes relations qu'entretiennent les membres du comité avec M. Chassot.

5. FINANCEMENT

Les droits de l'étape (à verser en amont à la société Chassot Concept SA) s'élèvent à CHF 60'000.- pour un total de charges prévisionnelles de CHF 130'000.- (voir annexe). Il s'agit d'un montant que la Municipalité propose au Conseil communal d'avancer au comité d'organisation dans les meilleurs délais via les liquidités courantes afin que celui-ci puisse poursuivre le projet tout en garantissant l'éventuel déficit que pourrait engendrer la manifestation.

Par le biais de sponsors, d'un repas de soutien, d'une zone VIP locale à l'arrivée et de toute autre démarche permettant de récolter des fonds, le comité d'organisation s'engage à rembourser tout ou une partie de la somme empruntée sans intérêt au plus tard au 30 juin 2025. Au mieux, le Tour de Romandie ne coûtera pas un centime à la Commune. Au pire, il engendrera quelques milliers de francs de dépenses pour une manifestation « clef en main » en faveur de la population de Cossonay et de ses environs.

Ci-après, le tableau usuel de la Bourse communale indiquant l'état d'endettement de la Commune :

Préavis n°	11/2023			
Objet du préavis	Demande de crédit de CHF 130'000.- pour l'organisation d'une étape du Tour de Romandie 2025 à Cossonay		CHF	130'000.00
<i>Montant du crédit soumis à approbation</i>				
Estimation financière nette				0.00
Coûts totaux				130'000.00
Participations de tiers				130'000.00
Subventions				0.00
Financements prévu au bilan				130'000.00
Emprunt				
Liquidités				X
Estimation de la durée	19 mois		ou	2 ans
Début des travaux prévu	10.10.2023	Fin des travaux, prévu	02.05.2025	
Impact estimé sur le compte fonctionnement	N° compte	Taux	Année	CHF
Charges de fonctionnement estimées				0.00
Recettes de fonctionnement estimées				0.00
Plafond d'endettement				139'718'415.50
Emprunt avant Préavis	07.08.2023			19'718'415.50
Préavis				0.00
Emprunt si préavis accepté				19'718'415.50
Plafond d'endettement 2021-2026				60'000'000.00
Disponible				40'281'584.50

Art. 14 - Règlement sur la comptabilité des Communes:

Tout investissement fait l'objet d'un préavis au Conseil général ou communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement, la durée d'amortissement et les charges qu'il entraîne. L'article 4, chiffre 6 LC est réservé.

6. CONCLUSIONS

La Municipalité est convaincue que l'organisation d'une étape du Tour de Romandie serait une chance de pouvoir offrir une telle manifestation à la population de Cossonay.

Pour ces raisons, elle recommande au Conseil communal d'accepter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal N° 11/2023 concernant l'organisation d'une étape du Tour de Romandie 2025 sur le Territoire communal ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

- D'avancer la somme de CHF 130'000.- au comité d'organisation dans les meilleurs délais ;
- De financer cet engagement par les liquidités courantes ;
- De prendre à sa charge l'éventuel déficit occasionné par la manifestation ;

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 août 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Vice-Syndique

F. Texier Claessens



La Secrétaire rempl.

E. Jordan

Annexe : tableau des charges prévisionnelles

Délégué municipal : M. Joachim Cretegny, Municipal

La date de rencontre avec la commission chargée d'étudier ce préavis sera fixée, d'entente avec la commission, à l'issue de la séance du Conseil communal.

CHARGES PREVISIONNELLES TDR 2025	DETAILS	SECTEUR
Présidence et secrétariat		67'000.00
Licence course	60'000.00	
Frais de comité	3'000.00	
Frais de représentation	2'000.00	
Frais de bureau	1'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Marketing et sponsors		11'000.00
Accueil VIP et sponsors	10'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Construtions et infrastructures		29'000.00
Energie	10'000.00	
Barrières	10'000.00	
Cantine	6'000.00	
Protection Civile	2'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Sécurité		6'000.00
Sécurité et police	5'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Presse et communication		12'000.00
Marketing et publicité	5'000.00	
Site web et graphisme	2'000.00	
Salle de presse et matériel	2'000.00	
Décorations	2'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Développement durable		3'000.00
Evacuation des ordures	2'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Bénévoles		2'000.00
Bénévoles	2'000.00	
TOTAUX	130'000.00	130'000.00